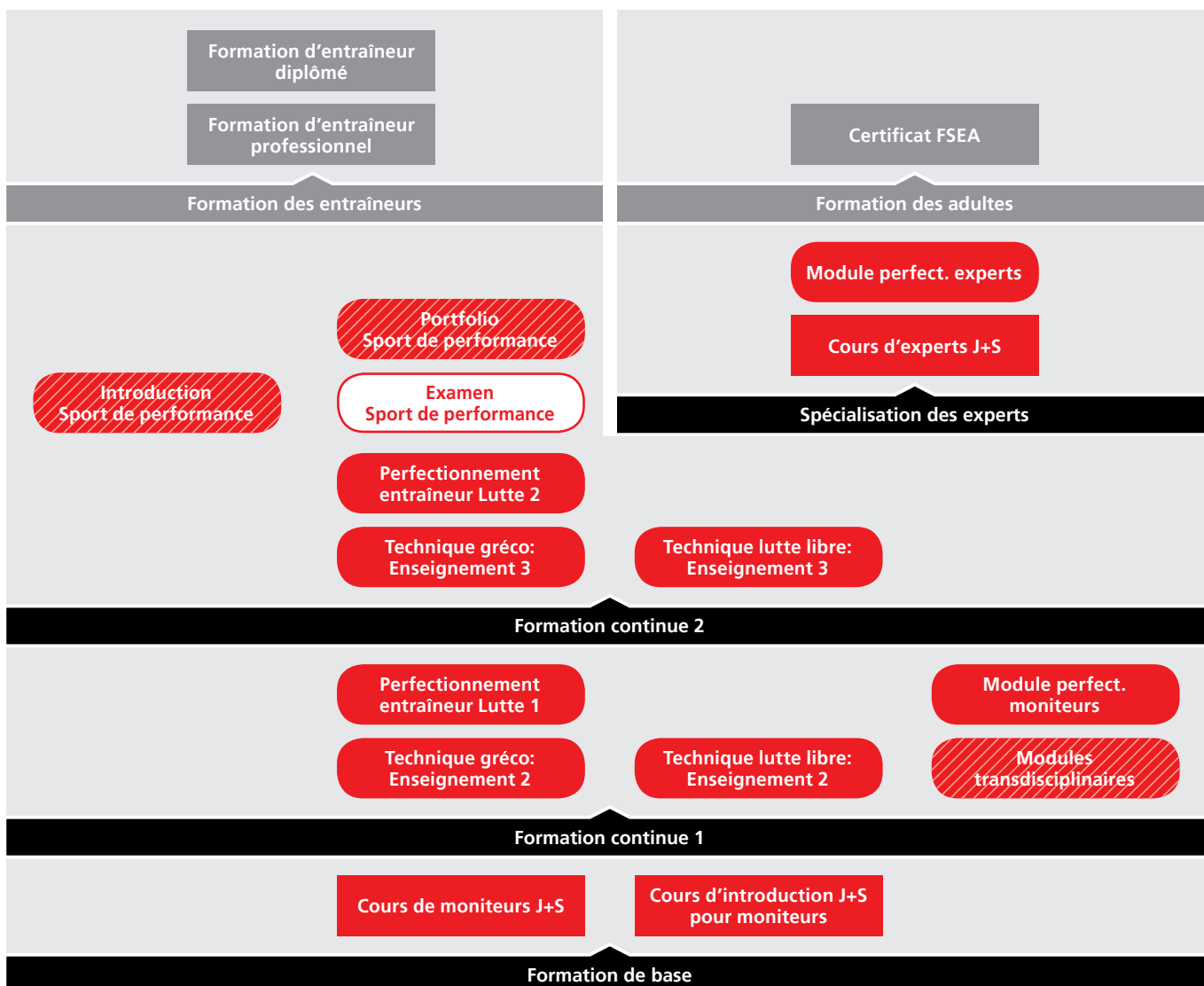




Lutte

Structure de la formation



- Cours J+S
- Modules J+S spécifiques du sport
- Modules J+S transdisciplinaires
- Modules J+S d'examen
- Formation professionnelle
- Niveaux de formation

Filières de formation

La formation de base et la formation continue des moniteurs J+S avec le complément *Sport de performance* et des experts J+S comportent plusieurs niveaux. Pour pouvoir accéder aux offres de formation de niveau directement supérieur, il faut, à chaque fois, avoir réussi les cours et les modules correspondants.

Moniteur J+S avec le complément *Sport de performance*

Formation de base:

- Cours de moniteurs J+S (5-6 jours)
ou cours d'introduction J+S pour moniteurs (1-2 jours)

Formation continue 1 (au total 6 jours):

- Technique Lutte libre – Enseignement 2 (2 jours)
- Technique Lutte gréco-romaine – Enseignement 2 (2 jours)
- Perfectionnement Entraîneur Lutte 1 (2 jours)

Formation continue 2 (au total 4-5 jours):

- Technique Lutte libre – Enseignement 3 (2 jours)
ou Technique Lutte gréco-romaine – Enseignement 3 (2 jours)
- Perfectionnement Entraîneur Lutte 2 (2-3 jours)

Formation continue 2 – Sport de performance (au total 5+1 jours):

- Introduction au Sport de performance (4 jours)
- Examen de Sport de performance (1 jour)
- Portfolio du Sport de performance (1 jour)

Expert J+S

Jusqu'à la formation continue 2 comprise, analogue au moniteur J+S avec complément *Sport de performance*.

Spécialisation:

- Cours d'experts J+S (8-9 jours)

Niveaux de formation

Formation de base

Cours de moniteurs J+S

Le cours de moniteurs J+S Lutte marque le début de la formation correspondante. Il peut être organisé sous forme continue (cours d'une semaine) ou fractionnée et dure 5-6 jours. Les personnes qui ont réussi le cours obtiennent la reconnaissance de *moniteur J+S Lutte Sport des jeunes*.

Cours d'introduction J+S pour moniteurs

Les personnes au bénéfice d'une formation préalable correspondante ont la possibilité d'obtenir la reconnaissance de *moniteur J+S Lutte Sport des jeunes* en suivant un cours d'introduction J+S plus court. Ce cours est destiné aux entraîneurs titulaires d'un diplôme d'entraîneur étranger ou au bénéfice d'une formation préalable équivalente.

Le cours, d'une durée de 1 à 2 jour(s), est proposé selon les besoins et adapté spécifiquement aux participants. Les personnes qui ont réussi le cours d'introduction J+S pour moniteurs obtiennent la reconnaissance de *moniteur J+S Lutte Sport des jeunes*. Les personnes pouvant justifier d'une formation préalable *ad hoc* peuvent accéder directement au niveau de formation supérieur.

Formation continue 1

Perfectionnement Entraîneur Lutte 1

Le module «Perfectionnement Entraîneur Lutte 1» s'articule essentiellement autour de trois thèmes: Apprentissage moteur, Psyché et Physis 1. Ces thèmes sont abordés dans un contexte spécifique de lutte.

Technique Lutte libre et Lutte gréco-romaine – Enseignement 2

Les modules «Technique Lutte libre – Enseignement 2» et «Technique gréco-romaine – Enseignement 2» sont axés sur l'entraînement des techniques de prises au niveau avancé dans le style respectif. Ces leçons sont complétées et combinées à l'aide de petits exercices d'application et de conseils méthodologiques.

Module de perfectionnement pour moniteurs J+S

Le module de perfectionnement pour moniteurs J+S (qui dure de 1 à 2 jours) permet de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes.

Modules interdisciplinaires (modules transdisciplinaires)

Les modules interdisciplinaires (modules I) traitent de thèmes indépendants du sport tels que la communication, la physis ou la psyché. Ils sont ouverts aux moniteurs titulaires d'une reconnaissance J+S Sport des jeunes valable ou caduque, quel que soit le sport. Ces modules permettent de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes.

Modules «Action préventive» et «Action intégrative»

Les modules «Action préventive» traitent de thèmes en lien avec les drogues, le dopage ou la violation des limites. Ils mettent l'accent sur la diversité culturelle ainsi que sur le sport et le handicap. Ils durent entre 3 et 6 heures et prolongent les reconnaissances de moniteur valables. Le module

de 2 jours «Sport et handicap», qui prolonge aussi les connaissances de moniteurs caduques, constitue une exception.

Formation continue 2

Perfectionnement Entraîneur Lutte 2

Le module «Perfectionnement Entraîneur Lutte 2» s'articule essentiellement autour de trois thèmes: Planification de l'entraînement, Psyché et Physis 2. Ces thèmes sont abordés dans un contexte spécifique de lutte.

Technique Lutte libre et Lutte gréco-romaine – Enseignement 3

Les modules «Technique Lutte libre – Enseignement 3» et «Technique gréco-romaine – Enseignement 3» sont axés sur l'entraînement des techniques de prises au niveau chevronné dans le style respectif. En outre, ces modules présentent les tendances internationales actuelles dans les deux styles.

Formation continue 2 – Sport de performance

Introduction au Sport de performance

Le module «Introduction au Sport de performance» dure 4 jours.

Examen de Sport de performance

Sont admis à l'«Examen de Sport de performance» (1 jour) les moniteurs qui ont obtenu le module «Introduction au Sport de performance».

La réussite du module permet d'obtenir (s'ils ne sont pas déjà acquis) les compléments *Psyché* et *Physis* ainsi que le complément purement informatif *FC 2-SP*.

Portfolio du Sport de performance

Sont admises au module «Portfolio du Sport de performance» (1 jour) les personnes titulaires du complément *FC 2-SP*. La réussite du module donne droit au complément *Sport de performance*, lequel permet de suivre les modules de la formation des entraîneurs.

Formation des entraîneurs

La Formation des entraîneurs est proposée par l'Office fédéral du sport OFSPO sur mandat de Swiss Olympic.

Le complément *Sport de performance* et la recommandation de la fédération sportive correspondante sont des conditions pour l'accès à la formation d'entraîneur professionnel.

Les personnes qui ont réussi la formation d'entraîneur professionnel obtiennent le titre *d'entraîneur de sport d'élite avec brevet fédéral*.

Les personnes qui ont réussi la formation d'entraîneur diplômé obtiennent le titre *d'entraîneur sport d'élite diplômé*.

Les moniteurs J+S titulaires du complément *Sport de performance* peuvent suivre chacun des modules de la formation des entraîneurs.

Spécialisation des experts

Cours d'experts J+S

Pour être admis au cours d'experts J+S, il faut être recommandé par la fédération et par l'Office fédéral du sport (OFSPO). Le cours est composé d'une partie introductive transdisciplinaire et d'un stage pratique dans un cours de moniteurs J+S Lutte.

Module de perfectionnement pour experts J+S

Le module de perfectionnement pour experts J+S permet de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes et d'expert J+S.

Formation des adultes

Les experts J+S reconnus qui remplissent les conditions d'admission spécifiques peuvent obtenir le certificat FSEA (niveau 1) «Animer des sessions de formation pour adultes» en suivant la journée de certification FSEA. Dans le cadre de la formation des adultes, d'autres modules (niveaux 2 à 5) peuvent être suivis dans le prolongement du niveau 1 pour obtenir le brevet fédéral de formateur d'adultes. Ces modules doivent être suivis en externe. Ils ne sont pas proposés dans le cadre du Sport des jeunes et des adultes.

Accès au Sport des enfants

Les moniteurs J+S Sport des jeunes reconnus ont le droit de suivre des cours d'introduction J+S Sport des enfants. Ces cours conduisent à la reconnaissance de *moniteur J+S Lutte Sport des enfants*.

Accès au Sport des adultes

Les moniteurs J+S reconnus ont le droit de suivre des cours d'introduction Sport des adultes esa.

Reconnaisances de la fédération

La fédération Swiss Wrestling ne décerne aucune reconnaissance.

Particularités

Les détails relatifs aux différentes offres de la formation des cadres (p. ex. conditions d'admission, prescriptions d'examen) figurent dans les directives et les plans cadre de chaque offre.